ssp vpod

Journal du Syndicat suisse des services publics

n°15 . 97e année . 16 septembre 2016

ERIC ROSET

services PUBLICS

« Touche pas à ma retraite ! »

Samedi 10 septembre, 20 000 personnes ont manifesté à Berne en faveur de l'initiative AVSplus et contre la baisse des rentes. Un avertissement clair aux fossoyeurs des retraites. **EN PAGES 2 ET 7**

JAR - CH 8036 Zurich

Cadeau royal

3 POINT FORT – Au grand complet, le Conseil d'Etat a rendu publiques ses propositions sur l'imposition des bénéfices des entreprises. Verdict: un cadeau de 800 millions de francs par an aux grandes firmes.

Un péril nommé TiSA

4 VAUD – Une coalition s'est mise sur pied pour mettre en échec l'accord TiSA, qui vise à libéraliser les services à l'échelle internationale. La campagne commencera par un procès fictif et une table ronde.

Le chavisme en crise

12 VENEZUELA – Le chavisme est confronté à une profonde crise politique et économique. Interview de Stalin Pérez Bórges, membre de la direction de la Centrale bolivarienne socialiste des travailleurs.

AVS plus
... pour une AVS forte

L'image de Valdemar Verissimo
Sprint final pour AVS plus!

La manifestation du 10 septembre a été un succès. Il ne reste plus qu'à concrétiser l'essai en convaincant un maximum de collègues, amis et membres de la famille de voter OUI à AVSplus, jusqu'au 25 septembre!

Éditorial

Nous ne lâcherons rien!

MICHELA BOVOLENTA
SECRÉTAIRE CENTRALE SSP

Nous étions 20 000 à manifester pour AVSplus et contre les plans de la droite et du Conseil fédéral. Le message était clair et fort: nous ne voulons pas d'augmentation de l'âge de la retraite, ni de baisse de nos rentes. Nous ne voulons pas d'une réforme qui se fait sur dos des salarié-e-s. Nous ne voulons pas d'un compromis qui se fait sur le dos des femmes. Ce message, d'aucuns ne veulent pas l'entendre. Ainsi, une large partie de la presse a boudé le succès de cette manifestation et préféré consacrer ses gros titres aux frasques hors mariage du PDC Christophe Darbellay.

Quelques jours plus tôt, le PDC s'était d'ailleurs surpassé pour combattre AVSplus. Il avait amené sur la Place fédérale, à laquelle nous n'avons pas eu accès, quelques cochons – plus chanceux que les malheureux porcelets de la porcherie d'Echallens – auxquels a été servi un somptueux repas. L'action assimilait honteusement les retraité-e-s à des porcelets voraces! Elle est symptomatique de la campagne agressive menée contre AVSplus. Ne pouvant s'appuyer sur des faits, nos adversaires ont manié la peur d'un avenir précaire et la division entre les générations.

Un jeu dangereux. La droite devrait le savoir après le vote du 9 février. À force de prôner la peur et la xénophobie, elle nous a mené dans une impasse dont elle-même ne sait plus comment sortir.

NOS OPPOSANTS MANIENT LA PEUR

Les attaques contre les vieux se sont multipliées: trop nombreux, les seniors s'offriraient le luxe de vivre trop longtemps et profiteraient de leur retraite pendant que les jeunes travaillent. Certains «experts», en réalité issus de l'organisation patronale Economiesuisse, ont même critiqué le sens civique des aîné-e-s qui voteraient trop et proposé de donner aux parents autant de voix qu'ils ont d'enfants. Loufoque. Mais si la démocratie était leur véritable souci, ils proposeraient de donner le droit de vote au million et demi d'immigré-e-s qui vivent et travaillent ici et ne peuvent, hormis en manifestant, s'exprimer sur une question qui les concerne!

Cette brutalité n'est pas fortuite. Depuis toujours, la droite se bat contre l'AVS. Cette assurance est trop solidaire, réduit les inégalités et, pire, elle ne permet pas de faire de juteuses affaires. Comme le rappelle l'historien Matthieu Leimgruber: «Il est évident que l'initiative va à l'encontre d'un principe clé de la doctrine des trois piliers: l'extension des 2e et 3e piliers dépend largement du blocage du niveau des prestations de l'AVS»[1]. C'est cela l'enjeu de la réforme qui sera discutée au Conseil national juste après le vote. Quelle que soit la version adoptée, le résultat visé est le même. Le 2e pilier sera renforcé par l'augmentation des prélèvements obligatoires et la baisse des rentes. Le 1er pilier sera affaibli par le blocage des cotisations à leur niveau de 1975 et par la hausse de l'âge de la retraite, d'abord pour les femmes à 65 ans, puis pour tout le monde à 67 ans, ainsi que par des mesures aussi mesquines que la suppression de la rente de veuve et d'enfant.

Ces objectifs ne peuvent être ceux du mouvement syndical. Au-delà du score que réalisera AVSplus, cette initiative a posé les bonnes questions. À nous de maintenir le cap et de continuer notre combat pour un système de retraite solidaire et égalitaire. Nous ne lâcherons rien! ■

[1] *Le Courrier*, 9 septembre 2016.

GENÈVE . Au grand complet, le Conseil d'Etat a rendu publiques ses propositions sur l'imposition des bénéfices des entreprises. Le cadeau pour les firmes se chiffrera en centaines de millions par année.

Un cadeau à 800 millions

PAOLO GILARDI . MEMBRE SSP . RÉGION DE GENÈVE
ERIC ROSET . PHOTO

En comparaissant *in corpore*, le Conseil d'Etat marquait de la sorte le caractère consensuel qu'il entend donner à cette «refonte globale dont les implications dépassent largement la question du taux d'imposition»[1]. En effet, au vu de ce qui est proposé, ce n'est ni plus ni moins que la participation du Capital au financement de l'Etat qui est en jeu.

ALLÉGEMENT CONSÉQUENT. La suppression de l'imposition des bénéfices reste l'objectif des penseurs du néolibéralisme: tout impôt serait une entrave au bon fonctionnement de l'économie.
Le projet du gouvernement genevois va dans ce sens: il fixe un taux d'imposition unique à 13,49%, contre 16,4% à Berne et 18,2% à Zurich. Il offre ainsi un «allégement fiscal […] conséquent pour les sociétés dites ordinaires», ainsi que le dit le président de la FER, la fédération des entreprises romandes, Ivan Slatkine[2] – quelque 800 millions de francs par an, selon les calculs du Département des finances.
En voilà un cadeau pour des entreprises *ordinaires* – UBS, Rolex, Firmenich, Givaudan, HSBC, etc. – aux bénéfices bien plus *extraordinaires* – 8 milliards de francs par an – que ceux de la fromagère ou du coiffeur du coin!
Ces 800 millions dont seraient privées les caisses publiques seraient en partie compensés, à hauteur de quelque 300 millions – et pour autant qu'elles ne déménagent pas –, par la mise à niveau fiscale des sociétés «à statut», soit celles dont l'imposition se situe aujourd'hui autour des 11%. Viendrait s'y ajouter un supplément d'impôt sur les bénéfices de 0,3% durant cinq ans.
Au bout du compte, et pour autant que les chiffres présentés par Serge Dal Busco soient crédibles, les collectivités subiraient une saignée de 440 millions par an.

PERDU D'AVANCE. Partagée tout autant par la socialiste Anne Emery-Torracinta que par le Vert Antonio Hodgers, les libéraux Pierre Maudet et François Longchamp, le libéral-MCG Mauro Poggia et le PDC Luc Barthassat, la logique du démocrate-chrétien Serge Dal Busco relève plus de la profession de foi que des réalités économiques.
C'est sous la forme de pari sur l'avenir que Conseil d'Etat, associations patronales et presse présentent la RIE III genevoise. Le *credo* que l'on nous sert est le suivant: baissons les impôts sur les bénéfices pour que les capitalistes réinvestissent en créant des places de travail, de la richesse et, *dulcis in fundo*, de nouvelles rentrées pour les finances publiques.
Nous le soulignions déjà dans *Services Publics* du 2 septembre, cela relève au mieux de la béatitude, au pire de l'escroquerie intellectuelle. Car personne ne peut obliger les propriétaires de capitaux à les réinvestir, qui plus est à Genève.
Alors qu'il s'apprête à graver dans le marbre un cadeau fiscal sans précédent aux plus riches, le Conseil d'Etat propose de suspendre pendant cinq ans les mécanismes de frein à l'endettement de manière à, «dans la phase de transition, ne pas porter atteinte aux prestations publiques»[3]. Une mesure gravée, elle, dans le provisoire…
Et c'est là que la dette, ce cauchemar qui perturbait le sommeil de M. Dal Busco, deviendrait tout à coup supportable. Car, si c'est pour faire des cadeaux aux riches, on peut bien s'endetter; au personnel et aux usagers par la suite de se sacrifier pour réduire la dette…

SUPERCHERIE. Le projet gouvernemental reprend la proposition, faite par la FER, d'une contribution patronale supplémentaire de 0,22% de la masse salariale. Cet impôt devrait rapporter les millions nécessaires pour favoriser la prise en charge de la petite enfance, la formation et la réinsertion professionnelles ainsi que la fluidification des transports à Genève.
C'est au moment où l'on chiffre les rentrées que ce nouvel impôt occasionnerait que la supercherie saute aux yeux: il ne rapporterait que 50 millions de francs. Les parents à la recherche d'une place en crèche, les jeunes sans apprentissage, les chômeurs et les usagers de la route et des transports publics y trouveront leur compte…
Par contre, le nouvel impôt aura comme effet collatéral de faire passer à la caisse nombre de petits patrons qui ne réalisent actuellement pas – ou peu – de bénéfices et ne paient pas d'impôts. À l'instar du personnel et des usagers, ils sont aussi mis à contribution pour les cadeaux faits aux gros. ■

[1] Serge Dal Busco, ministre cantonal des Finances, la *Tribune de Genève*, 31 août 2016.
[2] *Idem*.
[3] Pierre Maudet, *idem*.

Repérages

LES PROMESSES… ET LA DETTE

La droite ne renoncera pas aux économies.

Le Conseil d'Etat réussira-t-il à imposer au parlement une sorte de trêve budgétaire durant les cinq années à venir? Rien n'est moins sûr.
D'une part, le Groupement des multinationales et la FER font état de leur mécontentement face à *l'outre-cuidance* du Conseil d'Etat qui s'est permis d'aller au-delà de l'acceptable, à savoir un taux d'imposition de 13%, 0,22% et 0,3% inclus.
De l'autre, personne n'est en mesure de garantir un soutien des partis bourgeois à la loi. À ce titre, bien que le personnage relève souvent de l'outrance, n'est-ce pas le conseiller municipal PLR Simon Brandt qui, dans la *Tribune de Genève*[1], estimait que RIE III ou non, «il n'y a aucune raison que nous mettions de côté nos velléités d'économies»?
Hélas, le passé nous le confirme, les positions outrancières ne sont de loin pas une exception dans les partis bourgeois. Bien au contraire…
De son côté, la conseillère administrative Sandrine Salerno avance dans la presse l'idée d'une suspension sine die des mécanismes de frein au déficit tant que les ressources des collectivités n'auront pas retrouvé leur niveau d'avant l'entrée en vigueur de la RIE III.
L'idée, séduisante à première vue, n'est qu'une fausse fenêtre.
D'abord, sa réaction au lendemain de la proposition l'atteste, la droite n'a aucune intention de renoncer à ses «velléités d'économie». Et puisque la suspension du frein à l'endettement ne peut pas figurer dans la loi, c'est une perte majeure de substance fiscale qu'on devrait concéder en échange de promesses. Or, comme les promesses n'engagent que ceux qui y croient…
De plus, même si, par délire d'hypothèse, la droite s'engageait à respecter cette promesse, à long terme, ce serait à l'ensemble des contribuables, aux usagers et au personnel de contribuer à résorber une dette creusée par la renonciation, chaque année, à quelque 800 millions dont le destin plus que probable est d'être redistribué sous forme de dividendes. PG ■

[1] 6 septembre 2016.

Sur le vif

SORTEZ VOS MOUCHOIRS!

Les multinationales établies à Genève ont osé se plaindre du taux de 13,49% fixé par le Conseil d'Etat. Celui-ci défie pourtant toute concurrence internationale.

Elles pleurent, les multinationales installées à Genève! Le gouvernement ose remonter à 13,49% le taux d'imposition de leurs bénéfices, les condamnant à payer 300 millions supplémentaires d'impôt par an. Vu sous cet angle…

Sauf que, taxées sous d'autres cieux, Paribas, Cargill International, JP Morgan Chase, Facebook et autres Lockeed Martin, le fabricant d'armes, c'est à des hauteurs autour des 33% en France ou en Belgique, de 30% en Allemagne, ou comprises entre 15% et 39% aux Etats-Unis qu'elles le seraient!

C'est à une entreprise de dumping fiscal international que le projet genevois se livre. En alignant par ailleurs sur ces taux de dumping d'autres multinationales établies à Genève – ABB Sécheron, UBS, Rolex, Firmenich, Givaudan – par exemple, qui verraient l'imposition de leurs bénéfices passer de 24 à 13,49%, soit une économie de 800 millions de francs par an.

De quoi pleurnicher… PG ■

FRIBOURG LA PÉNURIE RÈGNE

IL MANQUE 200 POSTES DE TRAVAIL À L'ETAT DE FRIBOURG

Depuis 2014, l'Etat de Fribourg a mis en place de sévères mesures d'économies touchant le service public et parapublic. Ces mesures mettent à mal les prestations de service public comme les conditions de travail et de salaire des employés de la fonction publique et parapublique.
Pour y remédier, le gel de la création de postes de travail doit être rapidement levé. Depuis l'introduction des mesures d'économies, très peu de postes ont été créés dans la fonction publique fribourgeoise.
Alors que Fribourg connaît une croissance démographique forte, c'est plus de moyens qui devraient être investis pour accomplir les prestations de service public. Le gel des postes met une pression énorme sur le personnel, qui a vu sa charge de travail augmenter de manière drastique ces trois dernières années. Tous les secteurs de la fonction publique/parapublique sont touchés, que ce soient les soins, le secteur social, ou l'administration cantonale.
L'Etat décidant arbitrairement des mesures d'économies, c'est le personnel qui doit en assumer les répercussions, en devant faire plus avec moins de moyens. Exemple: des institutions sociales embauchent des stagiaires peu qualifiés et mal payés pour parer au manque de personnel; dans les soins, de plus en plus d'apprentis figurent dans la dotation alors qu'ils devraient être une force de travail «en plus» des dotations; des institutions sociales voient les listes d'attente pour une prise en charge augmenter, faute de moyens à disposition.
Afin de mesurer les impacts des mesures d'économies, le SSP a lancé en juin un questionnaire visant à évaluer les besoins en personnel.
Les résultats du questionnaire sont clairs. Selon les réponses que nous avons reçues, 200 postes à pourvoir, tous secteurs confondus, constituent un minimum pour maintenir la qualité des prestations de services public ainsi que des conditions de travail décentes.
Sur 73 questionnaires rendus, évaluant les services et institutions du secteur public et parapublic, les résultats sont les suivants: 97% des réponses indiquent que le service/l'établissement n'est pas suffisamment doté pour effectuer ses tâches de service public; 92% des réponses indiquent avoir remarqué une croissance du volume de travail depuis 2013; concernant la création de postes de travail, 64% affirment qu'il n'y en a pas eu depuis 2013 dans leur service/institution; 14% affirment qu'il y a eu créations de postes et 21 % ne savent pas.
Les 53% des répondants attestent de la croissance de l'utilisation des contrats à durée déterminée (CDD) dans la fonction publique/parapublique depuis 2013; 23% répondent par la négative, et 24% sont sans avis.
Cette enquête n'est que partielle, mais reflète la nécessité urgente de créer des postes. Le SSP exige que 200 postes supplémentaires figurent dans le budget 2017 de l'Etat de Fribourg. En parallèle, le SSP demande une augmentation des salaires de 1,5% pour 2017, ainsi que la suppression de la cotisation dite de «solidarité» au 1er juillet 2017. ■

CATHERINE FRIEDLI
SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

FRIBOURG LE PERSONNEL DE L'ECAB SORTI DE LA LPERS

LA PORTE OUVERTE AU DÉMANTÈLEMENT DU SERVICE PUBLIC

Le projet de Loi sur l'assurance des bâtiments et la police du feu a été accepté par le Grand Conseil.
Ce projet de loi prévoit, notamment, que le personnel de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) ne sera plus soumis à la Loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg (LPers). Il consacre aussi l'introduction du salaire au mérite: l'adaptation des salaires dépendra, dorénavant, de la «prestation individuelle» de chaque employé.
Le SSP s'est opposé à ce projet. Ne plus soumettre le personnel de l'ECAB à la LPers crée un précédent dangereux. C'est la porte ouverte à la remise en cause des conditions de travail et de salaires du personnel dans d'autres établissements et services de l'Etat.
Le processus est déjà en cours: la directrice de l'Hôpital fribourgeois (HFR) a affirmé publiquement souhaiter que le personnel de l'HFR ne soit plus soumis à la LPers. Dans la foulée, le Conseil d'Etat a demandé au conseil d'administration de l'HFR de se pencher sur des variantes possibles à la LPers.
La remise en cause de la Loi sur le personnel ne peut qu'accentuer les dynamiques de privatisation que l'on constate depuis quelques années à l'Etat de Fribourg: privatisation de la buanderie du Réseau fribourgeois en santé mentale, privatisation de la crèche et du service d'endoscopie à l'HFR.
Avec son statut de droit public et les protections qu'elle prévoit contre les licenciements, la LPers agit comme un garde-fou contre les privatisations. En faisant sauter cette protection, les députés ouvrent une voie royale à de futures privatisations ou externalisations.
Quant à l'introduction du salaire au mérite, elle va à l'encontre de tous les principes en matière d'égalité salariale. Le salaire au mérite consacre le règne de l'arbitraire et du copinage. Par ailleurs, dans le secteur privé, le salaire au mérite est principalement utilisé pour comprimer la masse salariale: cela ouvrirait donc la voie à la remise en cause du système salarial en vigueur à l'Etat de Fribourg. ■

GAÉTAN ZURKINDEN
SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

FRIBOURG RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE SYNDICAL

POUR UNE MAJORITÉ D'ENSEIGNANTS, LES EFFECTIFS SONT TROP ÉLEVÉS

Le questionnaire, destiné aux enseignants ayant été confrontés à des classes comprenant des effectifs supérieurs à ceux demandés par le SSP – Groupe Enseignement, a obtenu plus de 200 réponses. Nous avons pu constater que les seuils proposés par le SSP sont tout à fait raisonnables, puisque que 70,9% des enseignants ayant répondu les trouvent corrects, tandis que 25,6% estiment qu'ils sont encore trop élevés. Seuls 3,5% jugent que les maxima actuellement en vigueur conviennent.
Les 72,6% des sondés ont d'ailleurs le sentiment que les effectifs dans leurs propres classes sont trop élevés. Cet avis doit être pris en compte, particulièrement au regard des difficultés rencontrées dans la pratique.
Parmi ces difficultés, le problème de la différenciation est le plus fréquemment cité, notamment en raison d'un manque de temps lié à des programmes toujours plus chargés et des classes pouvant être très hétérogènes.
Sont également mis en avant le temps passé à gérer la discipline plutôt qu'à enseigner; une diminution de la motivation des élèves; le manque d'espace; la surcharge de travail liée aux corrections, au suivi des élèves ou aux nombreux parents à rencontrer; le risque de ne pas repérer un élève en difficulté; la gestion des classes à double degré et la prise en charge des élèves à besoins particuliers.
Concernant le suivi des élèves, 97% des enseignants ayant répondu estiment ne pas disposer des moyens suffisants pour effectuer un suivi individualisé.
Parmi les propositions de moyens qui pourraient permettre un meilleur suivi, une diminution des effectifs est plébiscitée par 96,9% d'entre eux, l'augmentation des appuis par 30,2% et la formation par 13%.
Plusieurs enseignants ont proposé une baisse de la charge de travail administratif et des décharges supplémentaires.
Outre les effectifs par classe, une partie des questions s'intéressait aux conditions de travail. Les principaux points positifs soulignés sont le climat de travail, l'ambiance avec les collègues ainsi que la flexibilité et la liberté d'organisation. Il reste que, malgré ces éléments positifs, un enseignant interrogé sur cinq s'estime peu, voire pas du tout satisfait de ses conditions de travail. Parmi les raisons citées, nous retrouvons une importante surcharge de travail.
Près de la moitié des enseignants se dit en surcharge de travail. Les raisons évoquées sont: le nombre d'élèves dans les classes, l'augmentation des élèves à besoins particuliers, une charge de travail importante (préparation des cours, corrections, administratif, suivi des élèves, réunions fréquentes), des attentes toujours plus élevées dans l'accompagnement des élèves, une gestion de classe parfois épuisante et un manque de reconnaissance des parents et des autorités.
Plusieurs enseignants ont indiqué qu'ils ont dû diminuer leur temps de travail afin d'éviter une surcharge et pour protéger leur santé.
La surcharge de travail a forcément un impact sur la prise en charge des élèves et sur la qualité de l'enseignement. Il est donc capital d'agir collectivement pour une amélioration des conditions de travail! ■

VIRGINIE BURRI
SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

NEUCHÂTEL LES PÉJORATIONS DE LA CCT SANTÉ 21 PASSENT MAL

UNE CONSULTATION À REBONDISSEMENTS

Le 23 août dernier, le personnel de santé de la région neuchâteloise était convoqué en assemblée afin de déterminer la position du SSP sur l'accord modifiant la CCT Santé 21 à la baisse. Cette CCT s'applique au personnel des homes et des soins à domicile subventionnés, ainsi qu'aux hôpitaux figurant sur la liste hospitalière. En juin 2016, un protocole d'accord avait été signé par les délégations syndicales. Chaque organisation devait le soumettre à ses membres.
Syna et l'ASI ont accepté l'accord en août. Après un débat nourri, une première assemblée du SSP refusait l'accord, mais avec une faible participation. Le comité santé décidait de convoquer une nouvelle assemblée le 12 septembre. Lors de cette assemblée, les deux positions ont été présentées:
■ Dire oui à l'accord, c'est garantir le contenu de la convention pour deux années supplémentaires (quatre pour les plus optimistes), et faciliter les discussions qui devraient avoir lieu au Grand Conseil. A Neuchâtel, comme partout ailleurs, les partis de droite s'acharnent à vouloir faire «sauter» les réglementations obligeant les établissements sanitaires à respecter les CCT.
■ Dire non à l'accord, c'est mettre un frein à la dégradation des conditions de travail du personnel. Un personnel soumis à des horaires pénibles, une surcharge quotidienne usante et des salaires trop bas en regard de la pénibilité. Admettre des dégradations sans se battre ouvre la voie à de nouvelles dégradations dans un avenir très proche. La garantie de deux, voire quatre ans, n'a pas rassuré.
Le vote de l'assemblée, à une courte majorité, a confirmé le refus de l'accord. Le vote des membres SSP, quant à lui, a abouti à une stricte égalité des voix. Le comité de la section a dès lors décidé d'organiser une votation générale de l'ensemble des membres de la section. Elle sera organisée dans les jours à venir. ■

BEATRIZ ROSENDE
SECRÉTAIRE CENTRALE SSP

VAUD . Une coalition s'est mise sur pied pour mettre en échec l'accord de libéralisation TiSA. La campagne commencera par un procès fictif et une table ronde.

Stopper la dictature des multinationales

JULIEN EGGENBERGER
PRÉSIDENT SSP . RÉGION VAUD
ERIC ROSET . PHOTO

L'accord de libre-échange TiSA vise à confirmer la libéralisation totale des services au niveau international, en réduisant au maximum toutes les barrières empêchant une entreprise de mener ses activités de service dans un pays étranger, et en particulier les normes protectrices et autres formes de subventions étatiques.
Afin d'éviter ces risques ainsi que toute autre forme de privatisation imposée, une coalition vaudoise s'est constituée et défend l'idée, qu'il est temps de dire STOP à TiSA! Elle est composée d'Acidus, d'Attac, du Parti socialiste, des Verts, du SSP, de l'USV, du POP, de SolidaritéS, des Jeunes Verts, des Jeunes POP, de la Jeunesse socialiste, du SEV, de SUD et d'UNIA.

MENACES SUR NOS SERVICES PUBLICS. Alors que TiSA fait actuellement l'objet de négociations tenues entièrement secrètes entre plusieurs gouvernements, certains de ses détails ont filtré grâce à Wikileaks. Parmi les dangers qui ont été mis en lumière par ces fuites, l'on peut notamment mentionner une libéralisation par défaut, en ce sens que seuls les domaines expressément mentionnés par un Etat ne seront pas libéralisés – ainsi, tout domaine (y compris futur) qui n'aurait pas été mentionné devra être privatisé, quel qu'il soit (économique, de santé, d'éducation, etc.). L'accord prévoit aussi l'impossibilité de revenir en arrière sur une libéralisation ou privatisation.
Réduire les barrières commerciales signifie, dans les faits, dissoudre les entreprises d'Etat et privatiser un maximum de secteurs économiques. Ainsi, avec peu d'exceptions, les secteurs économiques et des parties entières de la fonction publique sont privatisés par ces accords et donc subordonnés à la logique du marché. Une logique qui n'est pas basée sur le bien-être des humains et les besoins de la population, mais sur la possibilité, pour une élite, de s'enrichir encore plus. Ces privatisations continueront d'exister éternellement, car l'Etat se verra retirer les compétences pour réintégrer un secteur dans les services publics.

UN PROCÈS FICTIF. Le volet vaudois de la campagne sera lancé par un «procès arbitral contre la Commune de Lausanne», qui se déroulera en public le samedi 24 septembre à 11 h à la Place de la Palud, à Lausanne. Le scénario prévoit que plusieurs compagnies attaquent la ville de Lausanne devant un tribunal arbitral, en raison du fait qu'elle gère elle-même certaines cantines scolaires et fixe des conditions qualitatives concernant la provenance des aliments dans celles qui sont externalisées. Ce scénario ne serait malheureusement pas irréaliste si la Suisse venait à adopter l'accord TiSA. En effet, un procès impliquant la Commune de Lausanne pourrait parfaitement arriver dans ce cadre, puisque TiSA pourrait limiter les possibilités pour la commune d'exploiter elle-même les cantines scolaires et la possibilité de subventionner, sous quelque forme que ce soit, les aliments issus de produits biologiques ou du commerce équitable.
Le SSP – Région Vaud organise dans le cadre de cette campagne une table ronde le mardi 27 septembre à 18 h 30 à l'Espace Dickens, à Lausanne, avec la participation de Stefan Giger, secrétaire général SSP, de David Raedler, avocat, membre du bureau des Verts vaudois et d'Andra Eggli, ACIDUS (Association citoyenne de défense des usagères et usagers des services publics). En effet, les services publics seront parmi les premiers à subir les conséquences des accords TiSA. Les règles imposées ne permettront plus aux collectivités publiques de définir leurs règles du jeu. Les prestations du service public sont donc menacées, mais aussi les conditions de travail des agentes et agents qui œuvrent jour après jour à les délivrer.

MANIFESTATION NATIONALE. La coalition «Stopper la dictature des multinationales» réunit au niveau national les organisations qui demandent au Conseil fédéral de se retirer complètement des négociations de l'accord TiSA et de ne pas entrer en matière sur les accords TTIP, TPP et CETA. Elles demandent l'interdiction des tribunaux arbitraux et, à l'opposé, un renforcement de la démocratie! Une lettre ouverte au Président de la confédération Johann Schneider-Ammann peut être signée sur le site www.stopper-la-dictature.ch. Le 8 octobre 2016 aura lieu à Berne une manifestation pour dire, ensemble, que nous voulons que les dangereux accords TTIP, TISA et Co. ne deviennent jamais une réalité. ■

Infos sur le Web

http://stopper-la-dictature.ch

http://tisa-vpod.ch

Agenda militant

ÉLÈVES ALLOPHONES: COMMENT AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE?
FRIBOURG
Rencontre organisée par le SSP – Groupe Enseignement.
Avec Julien Eggenberger, enseignant dans l'établissement Montolieu à Lausanne et président du SSP – Région Vaud.
Mercredi 21 septembre, 17 h 30.
Café-restaurant Le Jura, Fribourg.

SEMAINE POUR UNE SUISSE HORS-TISA
LAUSANNE
Du 24 septembre au 1er octobre.

Mardi 27 septembre: Table-ronde avec Stefan Giger, secrétaire général du SSP.
18 h 30, Espace Dickens.

Samedi 24 septembre: Procès arbitral contre la Commune de Lausanne
11 h, place de la Palud.

ALTERNATIBA LÉMAN 2016
GENÈVE
Festival des initiatives locales pour le climat.
Samedi 24 septembre,
plaine de Plainpalais.

QUEL INTERNATIONALISME POUR LE XXIE SIÈCLE?
GENÈVE
Débat avec Bernard Thibault (ancien secrétaire général de la CGT) et Julia Gousseva (militante des droits humains, Moscou).
Jeudi 29 septembre, de 18 h 30 à 22 h 30. Université ouvrière de Genève (3, place des Grottes)

MANIF POUR LE DROIT D'ASILE
LAUSANNE
Samedi 1er octobre, 15 h.
Esplanade de Montbenon, Lausanne.
À partir de 17 h: concerts sur la place de la Riponne.

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAÎT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE
SSP-VPOD
Stefan Giger
Secrétaire général
Case postale 8279
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE
Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
Fax 021 340 00 09
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION
Atar Roto Presse SA, Genève

HUG, un démantèlement programmé?

GENÈVE . La volonté de privatiser la plus grande partie possible des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) prend plusieurs formes. Effets pervers au rendez-vous.

CORINNE BÉGUELIN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION GENÈVE
ERIC ROSET . PHOTO

Des plans d'économie drastiques se succèdent au sein des hôpitaux publics depuis plusieurs années – «Victoria», «Performance», puis «Efficience». Conséquence: près d'un millier de postes, principalement dans les soins, ont passé à la trappe. En parallèle, on note une volonté de se débarrasser d'un maximum de postes qui ne sont pas dans les soins: suppression d'une grande partie des assistants/-antes sociaux/-ales; suppression de postes d'animation dans les soins de longue durée; tentatives multiples de privatiser l'hygiène et la propreté dans les unités de soins. Il faut ajouter à cela la volonté de supprimer certaines missions d'intérêt général (les lits d'enseignement thérapeutique et le planning familial), ainsi que l'augmentation conséquente des postes intérimaires, qui représentent aujourd'hui près de 10% des effectifs, soit environ 1200 postes de travail (EPT).

L'AVANCÉE DU PRIVÉ. La conséquence de ces économies se retrouve dans la liste des cliniques privées mandatées pour fournir des prestations à la charge de notre assurance obligatoire des soins, qui ne cesse de s'allonger:

- En cardiologie, orthopédie, gynécologie, obstétrique, uro-néphrologie et digestif: quatre cliniques ont vu en 2013 leurs mandats étendus pour ces prestations.
- En urologie: en 2013, une clinique de plus, la nouvelle clinique Vert-Pré, a bénéficié d'un mandat de prestations.
- En psychiatrie, un transfert s'opère vers le privé via la suppression des moyens octroyés à la psychiatrie des HUG, qui n'arrive plus à faire face aux besoins de la population. La Clinique et Permanence d'Onex SA en a profité en obtenant des missions en psychiatrie, ainsi que la Clinique la Métairie, première clinique privée hors du canton de Genève à figurer sur la liste hospitalière.

Le secteur privé a aussi fait son apparition dans l'hospitalisation aiguë par le biais d'une structure privée, l'Unité d'accueil temporaire médicalisé (UATM), à nouveau au sein de la Clinique et Permanence d'Onex SA. L'UATM est cofinancée par l'Etat de Genève depuis le 1er septembre 2014, avec la perspective d'ouvrir une deuxième structure de ce type dans le canton. Celle-ci disposerait d'un plateau médical et technique, contrairement à celle d'Onex SA. Cela semble contradictoire avec le but affiché de ces UATM, qui est de favoriser le maintien à domicile afin d'éviter les dites «hospitalisation inappropriées» pour des personnes qui ne peuvent pas rester à domicile en raison «d'une situation médicale urgente et aiguë, mais qui n'ont pas besoin du plateau technique d'un hôpital universitaire»[1]. Bien évidemment, au cas où la situation se péjorait, les personnes seraient transférées de l'UATM vers les HUG.

À noter que la prise en charge des personnes âgées figure également, pour la première fois, sur la liste hospitalière, toujours via le subventionnement de la Clinique et Permanence d'Onex SA.

EFFETS PERVERS. La mise en concurrence des soins et la marchandisation de la santé ont induit des effets pervers sur l'hôpital public. Le ministre de la Santé Mauro Poggia (MCG) a réussi à augmenter le mandat de prestations de la division privée des HUG – au grand dam des cliniques, qui ont vu le leur diminuer d'un tiers afin de dégager les recettes suffisantes pour maintenir les prestations de la «division commune» des HUG. C'est la raison pour laquelle les cliniques, tel des vautours fondant sur le marché de la santé, ont déposé une motion (M 2241) pour revendiquer une «égalité de traitement».

Cet épisode met en lumière la logique à l'œuvre: celle de la rentabilité et de la recherche de recettes par tous les moyens, dans le but de pérenniser un hôpital public qui voit ses subventions se réduire d'année en année. À tel point qu'en 2016 l'hôpital public a dû financer lui-même un certain nombre de postes nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital, par le biais de recettes réalisées sur le dos des malades, sans un seul centime octroyé par l'Etat – au contraire, les HUG ont dû supporter une nouvelle coupe de 13 millions de francs. ■

[1] *Planification sanitaire du canton de Genève 2016-2019*, p. 157.

Contexte

DES ATTAQUES TOUS AZIMUTS

La droite a lancé une série d'offensives contre l'hôpital public:

- Le projet de loi (PL) 11594, déposé en février 2015, demande que les établissements publics médicaux aient la possibilité d'élaborer leur propre grille salariale. La direction des HUG aurait ainsi les mains libres pour économiser sur les salaires.
- La motion (M) 2323, déposée en mars 2016, propose une nouvelle organisation des établissements publics médicaux. Les activités hospitalières universitaires seraient regroupées sur le site Cluse Roseraie; les activités hospitalières non universitaires seraient concentrées sur les autres sites. La droite tente ainsi de «déstructurer le mammouth», selon les termes du rapport de minorité du Dr Conne.
- La droite n'a pas réussi à stopper la fusion des cliniques publiques autonomes de Joli-Mont et Montana avec les HUG. Mais elle a réussi à faire passer sa volonté de repenser la gouvernance et la structure de l'hôpital public par le biais d'une analyse complète de son fonctionnement.
- La motion (M) 2300, déposée en novembre 2015, a pour objectif de privatiser l'aspect hôtelier de la prise en charge des patients.

Face à ces attaques, le SSP revendique: la création d'au moins 400 postes EPT pour répondre aux besoins; le maintien de la grille salariale et, plus globalement, de l'ensemble des prestations. Le syndicat s'oppose aussi à toute forme de privatisation.

Le SSP appelle l'ensemble du personnel hospitalier à se mobiliser le 3 novembre 2016 pour mettre un frein aux multiples tentatives de privatisation de notre hôpital public. CB ■

Près de 20 000 manifestants, venus de toute la Suisse, ont défilé le 10 septembre à Berne contre la baisse des rentes et le renforcement de l'AVS. Récit et témoignages.

AVSplus, en avant!

MANON TODESCO
L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Des militants de toute la Suisse ont investi la capitale pour dire haut et fort OUI à l'initiative AVSplus. Leur leitmotiv: maintenir les acquis sociaux durement obtenus et dire non au massacre des retraites qui se prépare aux Chambres fédérales. A deux semaines du vote, cette manifestation est un signal clair de la population. Ils sont venus de toute la Suisse. Retraités, travailleurs, jeunes, ou encore dans leur poussette, toutes les générations étaient représentées samedi à Berne à l'appel de l'Alliance pour une AVS forte. 20 000 personnes auraient répondu présent à cette grande manifestation nationale en faveur de l'initiative AVSplus, selon les organisateurs. Pour l'occasion, des bus et des trains ont été affrétés depuis les quatre coins de la Suisse. A bord, une ambiance bon enfant rythmée au son des sifflets, mégaphones et autres tambours. On aura même entendu l'Internationale dans les haut-parleurs du train pour chauffer la foule. Après plusieurs heures de trajet, c'est sous une chaleur écrasante que tous les militants se sont réunis sur la Schützenmatte. Syndicats du public et du privé, associations de retraités, partis de gauche: tout le monde était là.

14 h. Départ du cortège. Remontées, les femmes scandent: «64 ans, c'est déjà bien assez! Non, non, non, au paquet Berset!» Pour rappel, l'initiative AVSplus, qui vise à augmenter les rentes de l'AVS de 10% par un financement paritaire, est née pour contrer le projet «de démantèlement des retraites» contenu dans la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Le même projet qui propose d'augmenter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et de baisser les rentes du 2e pilier. Fortement représentés dans le cortège, les travailleurs de la construction ont également exprimé leur colère et refusent de tirer un trait sur leur retraite anticipée à 60 ans, menacée par la volonté de la droite de passer l'âge de la retraite à 67 ans.

POUR UNE RETRAITE DIGNE. Le défilé traverse la vieille ville de Berne. À l'étonnement général, la manifestation ne passera pas par la Place fédérale. Les rumeurs disent qu'une autre manifestation y était programmée, et/ou qu'il n'y avait pas assez de place… C'est ainsi que le cortège s'est terminé derrière la Fosse aux ours, à l'abri des regards.

Ceci dit, pour les organisateurs, cette manifestation a été un succès et un signal clair contre les attaques du système de retraite qui se préparent au Parlement. «L'AVS est notre plus belle œuvre de solidarité sociale, a conclu Aldo Ferrari, membre du comité directeur d'Unia. Les cotisations n'ont pas été augmentées depuis 40 ans et on veut nous faire croire qu'une hausse de 0,8% mènerait notre pays à sa perte. Les retraités ont payé et travaillé dur toute leur vie pour toucher une rente qui ne leur permet plus de vivre dignement. AVSplus est la seule garantie pour tous de voir nos rentes augmenter.» Tous aux urnes pour voter OUI le 25 septembre! (Article paru dans *L'Evénement syndical*, 14 septembre 2016)

TÉMOIGNAGES.

Sylvia, employée dans les services publics, Vaud: «Venir manifester était une évidence pour moi, comme de voter OUI à l'initiative AVSplus. Tous les acquis sociaux dont on profite maintenant ont été obtenus grâce aux dures mobilisations du passé. Aujourd'hui, à l'heure où ces acquis sont réellement menacés, c'est la moindre des choses de nous mobiliser à notre tour pour les conserver.»

Gisèle et Jean-Claude, retraités, Vaud: «Nous refusons de perdre nos droits. On se bat aussi pour la retraite de nos enfants. Il faut pouvoir assurer des rentes dignes aux générations futures car avoir recours aux aides sociales pour s'en sortir n'est pas normal!»

Joaquim, coffreur, Vaud: «Dans les métiers de la construction, c'est déjà compliqué d'arriver aux 60 ans, on ne veut pas rempiler jusqu'à 62 ans si l'âge de la retraite devait être repoussé à 67 ans. Si je suis là aujourd'hui, c'est aussi pour la question des salaires: une fois qu'on a payé le loyer et les assurances maladie, il ne reste plus rien! Si on ne se mobilise pas maintenant, ce sera de pire en pire.»

Onter, employé dans l'horlogerie, Neuchâtel: «J'ai 35 ans, je suis encore jeune donc je ne me préoccupe pas vraiment de ma retraite. Je suis plus venu par solidarité, en tant que militant, mais aussi pour l'avenir.»

Jean-Daniel, préretraité du second œuvre, Fribourg: «Aujourd'hui, si je suis ici, c'est pour les jeunes. Car si l'initiative AVSplus ne passe pas la rampe, il est clair qu'ils devront bosser plus longtemps pour des rentes moindres. C'est un investissement à faire aujourd'hui pour l'avenir.»

Hélène, architecte, Genève: «L'AVS est le meilleur pilier qu'on ait et il faut le renforcer pour tous. Il n'y a pas de meilleure idée, le 2e pilier étant trop fragile. Il faut venir manifester: plus il y a de monde, plus on fait le poids, et mieux c'est!» ■

Au Tessin, les salaires subissent une forte pression à la baisse. Pour cette raison, le SSP – Région Tessin avait demandé l'organisation d'une conférence consacrée au dumping.

L'union fait la force

CHRISTOPH SCHLATTER
VPOD MAGAZIN

«Dumping?», c'était la question posée lors la conférence SSP et ce, un jour après la présentation par la Commission du conseil national d'une manière possible d'appliquer l'Initiative contre l'immigration de masse lancée par l'UDC, deux bons mois après le «Brexit» et deux années et demi après la funeste votation du 9 février 2014. Lors de ce scrutin, le peuple suisse avait voté, à une très courte majorité, en faveur de l'inscription de quotas d'immigration dans la Constitution suisse. Aujourd'hui, on veut trancher le nœud gordien en introduisant une version «light» de la priorité accordée aux travailleurs indigènes. La journée organisée par le SSP a permis, de son côté, de faire les constats suivants: la libre circulation des personnes n'est pas responsable de tous les maux et les recettes prônées par la droite populiste pour régler ce problème n'apportent pas de solutions. Du point de vue de la plupart des syndicalistes présents, le nouveau paquet de mesures passe, certes, un peu mieux qu'une application à la lettre de l'initiative, mais il n'aborde pas les véritables problèmes.

De l'avis concordant de Marina Carobbio, conseillère nationale PS et des représentants du SSP – Région Tessin ainsi que de l'Union syndicale tessinoise (Raoul Ghisletta et Graziano Pestoni), c'est le canton du Tessin qui vit la situation la plus dramatique liée à ce problème. Sous la pression de près de 10 millions de travailleurs de la Lombardie, une concurrence sans merci et visant la sous-enchère, avec parfois l'apparition de structures quasi-mafieuses, s'est établie à la frontière méridionale de la Suisse. Cependant, les aspects répugnants de ce phénomène qui viennent à la connaissance du public ne devraient représenter que la pointe de l'iceberg.

LE DANGER DU DUMPING PAR LES CCT. Lors de cette conférence, il est également apparu clairement que la libre circulation des personnes n'est en aucun cas le seul facteur responsable de la pression qui s'exerce sur les salaires et les conditions de travail. C'est ce qu'ont démontré Beatriz Rosende, secrétaire centrale, et Stefan Giger, secrétaire général, à l'aide de plusieurs exemples tirés du champ d'organisation du SSP. Dans le secteur des transports publics de proximité, le danger émanant des appels d'offres a pu être en grande partie neutralisé au moyen de CCT de branches suprarégionales. Dans le secteur de la santé, où l'admission des hôpitaux privés sur les listes hospitalières a déclenché une concurrence effrénée, c'est le facteur de la pénurie de personnel qualifié qui rectifie partiellement la situation. Mais l'existence d'une CCT n'a pas réussi à empêcher la défaite de la lutte de travail menée à l'Hôpital La Providence, à Neuchâtel.

Une résolution, adoptée à l'unanimité par la conférence, indique la voie à suivre par rapport à ces problèmes: le respect des conditions usuelles de la branche et au niveau local doit être inscrit dans la Constitution; en outre, le Code des obligations doit favoriser l'élaboration de bonnes CCT de branches et développer la protection des représentant-e-s des travailleuses et travailleurs. Il est également nécessaire de prendre des mesures concrètes pour lutter contre le problème du travail sur appel – par exemple, en introduisant une rémunération obligatoire du temps d'attente.

PEU IMPORTE LE PASSEPORT. Malgré tous ces constats, le SSP continue de considérer la libre circulation des personnes comme une avancée. Selon la Commission SSP de la migration, qui est également intervenue à cette conférence, le mouvement ouvrier n'a jamais attaché d'importance au passeport de la travailleuse ou du travailleur. Il convient de maintenir cette position. Quant à Stefan Giger, il a rappelé les implications du «statut de saisonnier»: de telles conditions indignes et qui privent le travailleur de ses droits apparaissent lorsque l'économie «organise» pour ses besoins la main-d'œuvre nécessaire sur la base d'un système de contingents. Plusieurs intervenant-e-s ont souligné que la seule manière de combattre le dumping était de lutter de manière unie, et non de manière divisée. Une démarche unie s'impose, premièrement par principe, et deuxièmement, du fait que nous sommes trop faibles pour espérer modifier la situation en ne nous appuyant que sur une partie de nos forces. ■

Cours de formation SSP

L'emploi au féminin

La question de l'égalité est aujourd'hui sur toutes les lèvres. Pourtant, la vie au travail des femmes est semée d'obstacles. Et cela s'aggrave avec l'âge… L'écart moyen de salaire pour un plein temps passe ainsi d'environ 5% à 20 ans à environ 33% après 50 ans! Comment en arrive-t-on là? Quels moyens et outils pour se défendre individuellement et collectivement? Ce cours abordera aussi les thèmes du temps de travail, de la Loi sur l'égalité et des dispositions en matière de maternité

Jeudi 2 novembre 2016, de 9 h 30 à 17 h

Lausanne, Hôtel Continental (Place de la Gare 2)

Intervenante: Michela Bovolenta, secrétaire centrale SSP

Gratuit pour les membres du SSP (frais de repas inclus).
Les non-membres paient 300 francs.

Inscription par e-mail: central@ssp-vpod.ch
Indiquez vos coordonnées (nom/prénom + adresse) et le titre du cours!

Délai d'inscription: 20 octobre 2016.

Quel internationalisme ouvrier pour le XXIe siècle
Conférence-débat

Jeudi 29 septembre 2016, de 18 h 30 à 22 h 30

à l'UOG (Université ouvrière de Genève - 3, place des Grottes)

Avec :

- Introduction historique par **Marc Vuilleumier** (l'AIT en Suisse) et **Marianne Enckell** (les femmes dans l'AIT) ;
- Partie musicale : **chansons ouvrières** par les acteurs de la Comédie de Genève - et partie apéritive ;
- **Bernard Thibault,** ancien secrétaire général de la Confédération générale du travail française (CGT) et membre du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT) ;
- **Julia Gousseva,** militante des droits humains, collaboratrice au Centre d'éducation et de recherche "Praxis" de Moscou.

Lieux de mémoires ouvrières à Genève
Promenade commentée

Samedi 24 septembre 2016, de 10 h à 13 h

Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière Saint-Georges, vers les fleuristes (arrêt cimetière du bus 2).

La promenade se termine dans le quartier de Plainpalais.

(En cas de mauvais temps, la promenade sera renvoyée d'une semaine au samedi suivant 1er octobre).

Ces événements sont organisés en collaboration avec :
- **CGAS (Communauté genevoise d'action syndicale)**
- **Collège du travail**
- **AEHMO (Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier)**
- **UOG (Université ouvrière de Genève)**
- **GLI (Global labour institute)**

avec le concours de :
- **Comédie de Genève**
- ***Passé simple, mensuel romand d'histoire et d'archéologie***

iGRAPPOLI
Hôtel Restaurant-Bar

Centre de vacances du SSP
Sessa (Tessin)

à 15 minutes de Lugano et à 5 minutes de l'Italie

Un endroit tranquille et ensoleillé.
Un paysage enchanteur et verdoyant.
Une piscine et des espaces récréatifs en plein air.

Tél. 091 608 11 87
Fax 091 608 26 41
info@grappoli.ch

Vacances fantastiques… et sans trafic?
Rejoignez Sessa avec les moyens publics! Avec le train jusqu'à Ponte Tresa, puis avec le car jusqu'à Sessa.

Offre spéciale septembre 2016
Chambre double: 75 francs
(par personne et par nuit)
Chambre simple: 100 francs
(par personne et par nuit)

Pour les membres du SSP: 15% de réduction sur les prix indiqués
Liste des prix, offres «Last minute» et réservations: **www.grappoli.ch**

Programme septembre 2016

Du 16 septembre au 30 novembre
Exposition de peintures de Marianne Leuenberger

Samedi 17 septembre, 20 h
Violon bar avec Natalia

Vendredi 23 septembre, 20 h
Soirée musicale avec Francesca

Du 23 septembre au 23 octobre (tous les jours)
«Chasse et champignons».
Exposition gastronomique sur le gibier
Selle à la Baden-Baden et autres spécialités

Dimanche 25 septembre, 9 h 45
«10e course de la «Bricolla».
Course à pied, marche populaire et commémoration historique

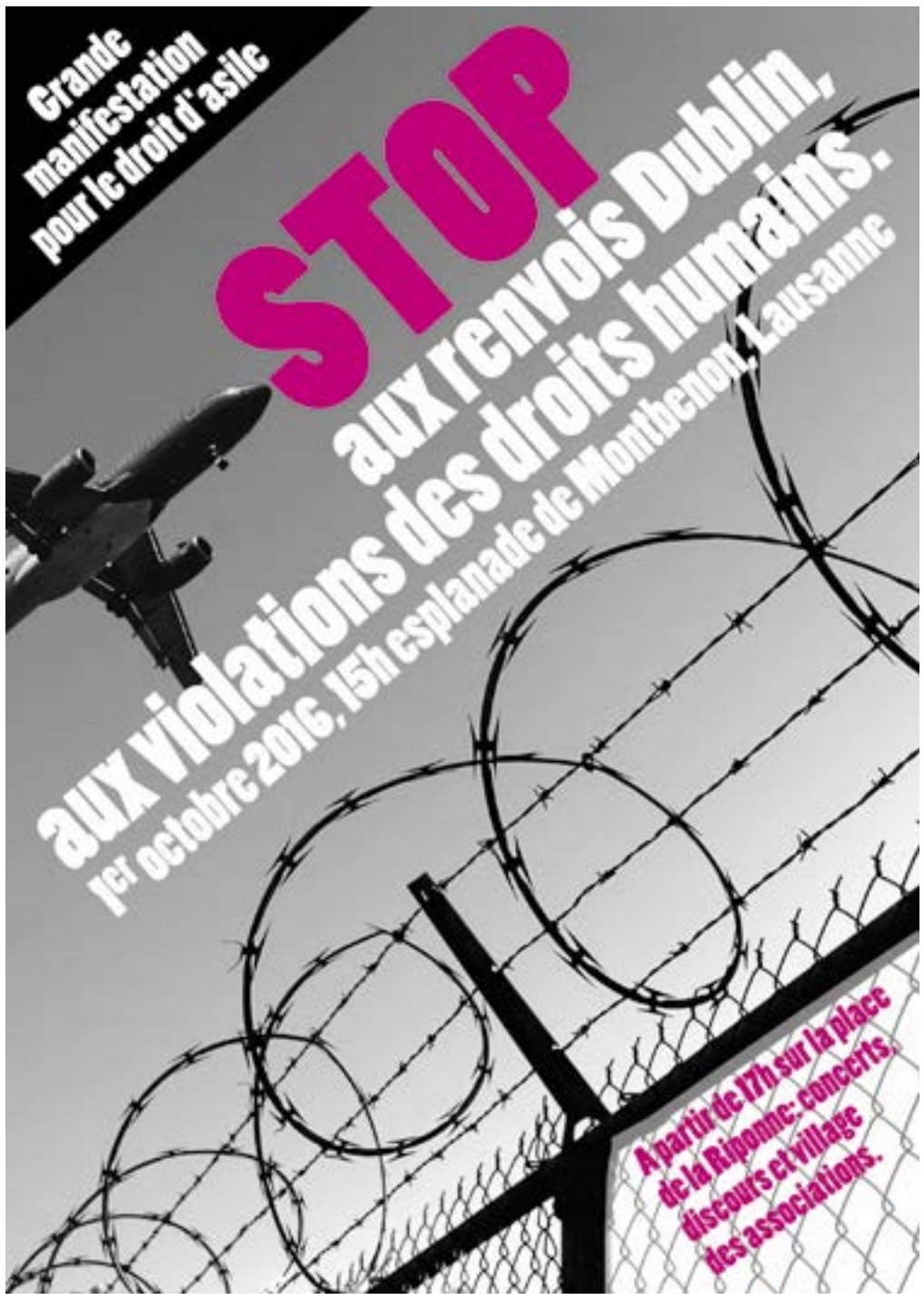

Après l'acceptation de la dernière révision de la Loi sur l'asile, les barrières mises à l'accueil des réfugiés en Suisse ont été encore renforcées, les renvois accélérés. Claude Calame, militant SSP, a écrit son indignation à la conseillère fédérale en charge du Département de la Justice et police.

Lettre ouverte à Madame Simonetta Sommaruga

CLAUDE CALAME
PROF. HON. UNIL
DIRECTEUR D'ÉTUDES
EHESS . PARIS

Madame la conseillère fédérale,
Dans une lettre du 7 mai dernier, je me suis permis de m'adresser à vous en préalable à la votation du 5 juin 2016 sur la nouvelle «réforme» de la Loi sur l'asile.
Je remarquais en particulier que le projet que vous avez élaboré ne se limite pas à l'institution de camps fédéraux pour demandeuses et demandeurs d'asile – des camps fermés assortis de camps pour «récalcitrants» et de camps de rétention administrative en vue du renvoi des requérants dissuadés ou déboutés. D'une part, le projet désormais accepté par le «peuple» inscrit dans la loi les modifications «urgentes» proposées au Parlement en automne 2013 par le PLR et renforcées par l'UDC telles la suppression des demandes d'asile dans les ambassades de Suisse et la suppression de la désertion comme motif d'asile.

RÉFUGIÉS CONDAMNÉS. D'autre part, vous avez fixé dans cette même loi le principe des renvois dits de «Dublin III», soit l'expulsion automatique des demandeurs d'asile vers le premier pays d'accueil dans l'Union européenne. La suppression des demandes d'asile dans les ambassades condamne les réfugiés et leurs familles autant aux extorsions et aux violences des passeurs qu'à des traversées maritimes précaires où souvent ils trouvent la mort. Quant aux expulsions «Dublin», depuis la fermeture de la «route des Balkans», la plupart des pays de l'Union européenne en ont suspendu l'exécution.

À mes objections, vous avez répondu en date du 3 juin: «Une loi sur l'asile ne permet pas de régler tous les problèmes qui se posent dans ce domaine, mais je pense que le régime de l'asile peut être organisé de manière plus ou moins efficace. Je suis convaincue que la modification la loi sur laquelle nous votons le 5 juin ne va pas seulement accélérer les procédures: elle va aussi améliorer la situation des requérants d'asile.»
À peine la loi approuvée par voie de référendum, non seulement le PLR, par la voix de Philipp Müller, l'instigateur des mesures «urgentes», s'est empressé de s'attaquer au statut de l'admission provisoire (permis F); il a demandé de lui substituer un statut de protection temporaire beaucoup plus précaire. Mais vous-même, devant le Parlement, vous avez dénoncé le canton de Vaud pour ne pas exécuter «le renvoi d'étrangers en situation irrégulière». Sous la même étiquette vous avez implicitement placé requérants d'asile déboutés, demandeurs d'asile passibles d'un renvoi «Dublin» et migrants sans permis de séjour.

LOGIQUE DE L'EXPULSION. Pour les migrants ayant trouvé refuge dans le jardin du Sleep-In entre Lausanne et Renens, l'effet ne s'est pas fait attendre. Des descentes de la gendarmerie et des polices municipales concernées ont conduit à l'évacuation du jardin, à des menaces quant à l'existence même du Sleep-In désormais entouré de barrières, à plusieurs interpellations, à des renvois dans d'autres cantons et en tout cas à deux enfermements en vue de l'expulsion.

Par ailleurs, la pression est devenue plus forte à l'égard des demandeurs d'asile défendus en particulier par le collectif R dans les refuges successifs de la paroisse protestante de Saint-Laurent, puis de la paroisse catholique du Sacré-Cœur. Vous avez ainsi administré la triste preuve que votre «réforme» de la Loi sur l'asile s'inscrit bien dans la seule logique du renvoi et de l'expulsion, si nécessaire par un «vol spécial».
Votre intervention devant le Conseil national est d'autant plus choquante qu'elle a rompu le double compromis obtenu de fait entre, d'une part, les autorités vaudoises et les deux municipalités concernées, et d'autre part les associations vaudoises de défense des réfugiés et des sans-papiers. Certes, aussi difficile qu'il est précaire, aussi tacite qu'il est mouvant, ce double accord ne satisfait ni les uns ni les autres; mais une partie de celles et ceux qui en sont tout de même les bénéficiaires sont désormais soumis à des mesures de contrôle, de répression, sinon de renvoi inutiles et révoltantes.

TAPIS ROUGE AUX EXPLOITEURS… Pendant ce temps, le Parlement finalisait la troisième réforme de l'imposition des entreprises concoctée par le Conseil fédéral. Au prix d'une diminution des rentrées fiscales de près de 5 milliards pour Confédération, cantons et communes et au prix d'une diminution du budget fédéral alloué à la formation et à l'aide aux pays défavorisés avant même l'adoption de la réforme, vous cautionnez par ce biais la permanence dans le pays du siège de multinationales fondées sur l'exploitation des ressources naturelles et des «ressources humaines» des pays économiquement et socialement les plus faibles. Ainsi non seulement vous contribuez aux pratiques d'«optimisation fiscale» dont ces grandes entreprises du négoce des matières premières et des énergies fossiles se sont fait les spécialistes avec l'aide de bureaux d'avocats suisses. Mais surtout vous couvrez autant les pratiques de répression à l'égard des ouvriers locaux que les dégâts irréparables à l'environnement dont ces entreprises sont les coupables. Elles sont en effet adossées à un extractivisme et à une politique de maximisation des profits (rapatriés dans les pays du Nord pour patrons et actionnaires) qui – vous le savez bien – a des conséquences destructrices aussi bien sur l'écosystème que sur les communautés humaines.
Pour ne prendre que l'exemple du canton de Vaud: les autorités continuent à faire bénéficier le géant minier brésilien Vale de conditions fiscales particulièrement favorables alors que cette multinationale, non contente d'exfiltrer par le biais de sa résidence fiscale en Suisse des milliards de dollars de profits échappant à l'impôt dans le pays d'origine, a provoqué par la rupture d'un barrage minier une coulée de boues toxiques dévastatrice, au détriment de l'environnement et des habitants très pauvres de la vallée concernée.

…ET AUX SPÉCULATEURS. Et si la RIE III a pour but de proroger ce régime de complaisance fiscale pour les personnes morales les plus puissantes au détriment des budgets fédéraux, cantonaux et municipaux, et par conséquent au détriment des services publics et sociaux, les individus étrangers les plus riches continueront quant à eux de bénéficier des avantages que leur offre la concurrence fiscale communale et cantonale, quand on ne leur accorde pas les énormes abattements d'impôt que constituent les iniques forfaits fiscaux. Pour citer à nouveau le canton de Vaud, on pense en particulier aux ressortissants de Russie qui obtiennent sans peine le permis de résidence que l'on refuse systématiquement aux exilées et exilés. Sur tout l'arc lémanique, au détriment de la population locale et des réfugiés que l'on confine dans les bunkers que sont les abris antiatomiques, ils attisent la spéculation immobilière par des achats et des investissements dans un domaine qui échappe totalement à la (faible) loi contre le blanchiment de l'argent sale.
Au-delà des conséquences destructrices des guerres néocoloniales menées par les pays d'Europe occidentale et désormais par les Etats-Unis au Proche et au Moyen-Orient à partir du démantèlement de l'empire ottoman, la relation est forte entre, d'une part, l'état de misère des populations dont les multinationales de l'extraction et du négoce des matières premières exploitent le milieu et la force de travail, quand elle ne les répriment pas avec la collaboration de gouvernements à leur solde, et d'autre part les mouvements migratoires vers l'Europe. En favorisant les abus fiscaux des entreprises du trading, en couvrant leurs pratiques destructrices, vous nous faites endosser une lourde responsabilité à l'égard des réfugiés et des migrants.

Réprimer les étrangers précaires pour accueillir les plus riches

«J'AI HONTE.» Pour le dire en un mot, j'ai honte. J'ai honte de la politique discriminatoire et répressive conduite par le Conseil fédéral à l'égard des étrangers en situation de précarité extrême, pour accueillir au contraire à bras ouverts et sans le moindre soupçon sur leurs pratiques commerciales, fiscales et humaines les multinationales les plus puissantes et les individus les plus riches. J'ai honte du pays qui m'a pourtant donné non seulement une certaine aisance matérielle, mais surtout une formation assez cohérente pour me permettre une carrière universitaire qui est en train de s'achever dans une Haute école parisienne. J'ai honte d'avoir consacré presque trois années de ma vie au service militaire d'un pays qui entretenait auprès du très jeune homme, lecteur féru d'Hérodote, l'illusion d'une indépendance démocratique au service de tous.
Avec tout le respect que je vous dois, j'ai honte, Madame la conseillère fédérale, pour l'implacable et injustifiable politique de discrimination et de renvoi qu'est devenue la politique de l'asile en Suisse. ■

Récemment paru, le *Manuel critique de travail social* s'impose comme un ouvrage de référence. Au menu: un panorama factuel du travail social, qui éclaire les débats et enjeux qui le traversent.

Démystifier le travail social

PHILIPPE MARTIN . SECRÉTAIRE CENTRAL SSP
ERIC ROSET . PHOTO

Sous une forme synthétique et facile d'accès, *le Manuel critique de travail social* de Véréna Keller ne s'adresse pas seulement aux étudiant-e-s, mais aussi à toutes les personnes travaillant dans le secteur ou intéressées par ce domaine. Membre de notre syndicat, Véréna répond à nos questions.

Pourquoi publier un manuel?
Véréna Keller – En m'approchant de l'âge dit de la retraite, j'avais envie de faire le point sur le domaine dans lequel j'étais active durant toute ma vie professionnelle. J'ai exercé divers métiers du travail social, je suis devenue enseignante, chercheure et finalement responsable de la filière bachelor de la Haute école de travail social à Lausanne. Pendant toutes ces années, j'étais membre de conseils, de comités et d'associations académiques, professionnelles et syndicales, et ai pu observer les transformations, mais également les permanences du travail social. Ce champ reste pour moi un lieu d'observation de premier choix des politiques publiques et, plus généralement, de l'organisation de la société. J'avais envie de laisser une trace de mes observations et réflexions.

Ce manuel est qualifié de «critique». Qu'entends-tu par là?
Ce titre est le résultat d'intenses débats. Ce manuel est qualifié de «critique» parce qu'il interroge le travail social et cherche à le démystifier, fort de la conviction que les idéalisations, les croyances, les romantismes font obstacle à un travail social de qualité. Il est également critique parce qu'il s'inscrit dans une tradition de critique sociale des systèmes capitaliste et patriarcal, de cette organisation sociale à l'opposé d'une «vie bonne», et dont la compréhension peut permettre de changer les choses. Comprendre ce qui est permet de penser ce qui pourrait être. C'est urgent, dans le domaine de la protection sociale comme dans d'autres domaines. C'est un ouvrage critique enfin, parce qu'il prend position. Des positions que la lectrice et le lecteur sont invités à discuter et… à critiquer.

Tu abordes aussi la question de l'égalité entre hommes et femmes…
Question passionnante s'il en est. Nombreuses sont les spécialistes du travail social qui affirment que les origines du travail social remontent au travail social bénévole des femmes, souvent bourgeoises, ce que démontrerait la création des écoles sociales pour femmes dans les premières décennies du XX^{e} siècle un peu partout en Europe. Or cela n'est qu'une partie de l'histoire du travail social. Plus anciennes – elles remontent au XIX^{e} siècle – sont les institutions et écoles pour pauvres tenues par des hommes. Plus près de nous: un pan important du travail social développé au XX^{e} siècle dans le sillon de l'avènement de la protection sociale est marqué par le travail administratif, juridique et politique effectué par des hommes: des élus, des secrétaires communaux, des juristes, des pasteurs et curés parfois, des médecins aussi.
Il n'en reste pas moins que le travail social relève du travail de *care*, généralement attribué aux femmes. La notion de *care* englobe à la fois l'empathie, le souci pour le bien-être de l'autre, mais également un ensemble d'actes matériels et, parfois, physiques en réponse aux besoins existentiels des personnes. Il y a un problème avec le concept de *care*. Il permet de considérer la dépendance comme normale et sa prise en charge comme un travail, c'est son grand atout. Dans le même temps, la notion de *care* contient des pièges. La focalisation sur le relationnel et la personnalisation de l'intervention qui en découle souvent font écran aux rapports de pouvoir. Ignorer les dimensions d'autorité, de contrôle et de sanction et évacuer les tensions entre aide et contrôle ouvre la porte à tous les abus de pouvoir et à un travail social teinté de paternalisme.
Revendiquer la reconnaissance du *care* pose un dilemme au sens où cette reconnaissance risque de reproduire la division sexuée du travail si l'on ne parvient pas à dé-genrer, donc à dénaturaliser les compétences de *care*. Selon ma compréhension, les aides que procurent les professionnel-le-s du travail social ne relèvent pas de moralité ni de don ou de gratuité comme le suggère le mot «aide», mais d'une relation juridique. Considérer les prestations du travail social comme relevant de droits permet d'inscrire le travail de *care* des professionnel-le-s dans son contexte: le souci des autres relève d'une responsabilité collective, politique.
Un mot encore sur les inégalités de genre dans le travail social. On pourrait penser que dans ce champ, où les femmes restent majoritaires, l'égalité serait plus avancée qu'ailleurs. Il n'en est rien. Dès l'entrée dans la vie active, les salaires des travailleuses sociales sont inférieurs à ceux des hommes; elles occupent moins souvent que les hommes une fonction dirigeante et elles sont proportionnellement bien plus nombreuses à travailler à temps partiel. En cours de carrière, ces écarts se creusent.
Il convient donc de corriger le constat: le travail social n'est pas un champ professionnel féminisé, mais un champ dans lequel des femmes travaillent dans les fonctions inférieures, sous la direction d'hommes. ■

Véréna Keller:
Manuel critique de travail social

Co-édition EESP, Lausanne, et IES, Genève, 2016.
216 pages.

Contexte

S'IL NE DOCUMENTE PAS SES RÉSULTATS, LE TRAVAIL SOCIAL EST MENACÉ

Quels messages souhaiterais-tu adresser à celles et ceux qui veulent défendre et promouvoir un travail social de qualité?
Je me limiterai à un seul, prioritaire à mes yeux. Demandez aux travailleurs et travailleuses sociales les résultats de leur activité et ils vous rient au nez ou alors, ils s'énervent. Avec beaucoup de conviction, ils et elles continuent à célébrer la singularité de chaque situation, la complexité des problématiques, l'impondérabilité de leur travail et justifient ainsi l'impossibilité de démontrer les résultats obtenus. Les directions, de leur côté, introduisent parfois des démarches d'assurance qualité, souvent trop étroites, fondées sur le mantra du chiffre. Or, pourquoi les contribuables financeraient-ils des activités sans savoir si elles sont efficaces? Dans le contexte actuel, il n'est pas certain que la documentation des résultats suffise au maintien des prestations à un haut niveau, mais il est certain que *sans* une telle documentation, le travail social est menacé. Il n'y a d'ailleurs aucune raison de penser ce champ exempt – ou incapable – de démontrer les résultats de ses interventions. ■

Carte blanche à Catherine Friedli

SYNDICALISTE SSP ET MILITANTE FÉMINISTE

NE JETONS PAS UN VOILE SUR L'ÉGALITÉ

Le «voile», on n'a pas fini d'en parler. Cet été, en France le gouvernement «de gauche» est à l'instigation de mesures coercitives visant les femmes en burkini sur les plages. En Suisse, l'initiative «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage», lancée par la droite dure, a jusqu'en septembre 2017 pour récolter les signatures nécessaires. Déjà, la polémique monte. Habituellement, c'est la droite qui se préoccupe du sort des femmes, lorsque cela l'arrange. Or, certaines voix issues du Parti socialiste suisse, notamment celle de Pierre-Yves Maillard, le conseiller d'Etat vaudois, s'élèvent déjà pour soutenir cette initiative, au nom des valeurs démocratiques et des libertés. Les libertés de qui? En tout cas pas celle des femmes musulmanes! Simpliste, cette initiative instrumentalise les femmes, dissimulant des intentions racistes et islamophobes sous le vernis des libertés. Hypocrite, elle crée un faux débat. Si l'on souhaite réellement se préoccuper du sort des femmes c'est l'oppresseur, le système libéral et patriarcal, qui doit être ciblé et non les femmes, déjà assez stigmatisées dans la société. Laissons les femmes choisir leur façon de se vêtir et centrons-nous sur les vrais problèmes qu'elles rencontrent, encore et toujours, en Suisse!

Car si on veut «libérer les femmes», il y a de quoi faire au niveau des oppressions et des inégalités! Le problème n'est pas le voile, mais les oppressions sur lesquelles se fondent le système libéral et patriarcal. En effet, les violences morales et physiques structurelles sont toujours trop largement effacées. La culture du viol, qui comprend l'environnement social et médiatique qui tolère ces violences, est totalement banalisée et acceptée. C'est précisément cette culture du viol qui rend tolérable que l'on dicte aux femmes la manière dont elles doivent – ou non – se vêtir.

La précarité financière reste une réalité pour les femmes. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, en 2012 les femmes constituent la majorité des personnes vivant sous le seuil de pauvreté. En Suisse, les femmes perdent chaque année 7,7 milliards de francs en raison des éternelles inégalités salariales. Sans parler des plafonds de verre, du temps partiel et autres violences économiques. Les femmes sont ainsi péjorées dans la vie active ainsi qu'à la retraite.

Les politiques libérales ne vont pas améliorer la situation. En réponse à la problématique de la retraite, le PV 2020, sous couvert d'égalité – utilisons-la quand ça nous chante! – souhaite élever l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes. Par contre, la rente de veuve passe à la trappe. Merci l'égalité! Les mesures d'austérité, qui seront dopées par la RIE III, ne vont pas non plus améliorer le sort des femmes. En affaiblissant les ressources à disposition de l'Etat, ce sont les prestations sociales qui vont passer à la trappe. On le voit déjà en ville de Fribourg, où l'accueil extrascolaire n'est pas en mesure d'accueillir une majorité d'enfants à la rentrée 2016. À nouveau, ce sont les femmes qui en paient la facture, puisque la politique familiale suisse repose essentiellement sur le temps partiel des femmes.

Nous avons aujourd'hui la possibilité de réaliser un pas en avant. L'initiative AVS plus, qui veut élever les rentes AVS de 10%, serait fortement bénéfique et souhaitable pour les retraitées. Pour le reste, la mobilisation reste nécessaire. Battons-nous pour une réelle égalité sans distinction d'origine, de croyance, de sexe ou de genre, et pour que le corps des femmes n'appartienne à personne d'autre qu'à elles-mêmes. ■

L'Union syndicale suisse (USS) exige des augmentations de salaires allant jusqu'à 1,5% en 2017.

L'économie croît, pas les salaires

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR

Après le choc du franc fort de 2015, la conjoncture économique a repris cette année en Suisse. Par contre, les revenus des salariés restent à la traîne. Les syndicats de l'Union syndicale suisse demanderont donc, au cours des négociations salariales qui s'ouvriront cet automne, des augmentations générales de salaires. L'Union patronale traîne les pieds.
Entre les mois d'avril et de juin 2016, l'économie suisse a crû de 0,6%. Il s'agit de la plus importante expansion depuis la levée du taux plancher pour le franc, au mois de janvier 2015. Par rapport à la même période de l'année précédente, l'augmentation du PIB est de 2%[1]. Selon l'USS, l'amélioration du climat des affaires se fait sentir dans l'industrie comme dans les banques. La situation financière des collectivités publiques s'annonce aussi meilleure que prévue. L'USS s'attend donc à une reprise de l'inflation, estimée à 0,5% pour la fin de l'année. Celle-ci se cumulera avec l'augmentation des primes des caisses maladie, annoncée aux alentours de 5%.

BESOIN DE RATTRAPAGE. Les salariés ont payé un prix élevé pour ce redressement économique. En 2015, des dizaines d'entreprises ont augmenté le temps de travail de leurs employés, sans compensation salariale. Dans le secteur public, l'austérité a été la norme. Les syndicats veulent donc un changement de cap. Ils demandent des hausses de salaires dans l'ensemble des secteurs économiques. Celles-ci doivent être générales, et non individualisées, dans le but de limiter les inégalités. «L'écart entre les revenus élevés et les salaires ordinaires est toujours plus important. Et il a continué à se creuser après la crise financière de 2008», souligne Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS. D'après la dernière enquête sur la structure des salaires, publiée par l'Office fédéral de la statistique, le salaire médian a même baissé de 0,2% entre 2012 et 2014 – une première depuis l'existence de cette enquête! Les femmes, qui continuent à toucher un salaire en moyenne de 15% plus bas que les hommes, sont spécialement touchées.
Les augmentations revendiquées par l'USS se modulent de manière différente selon les branches de l'économie: 80 francs d'augmentation pour le gros œuvre; 100 francs dans la pharma (150 francs pour les salaires inférieurs à 6000 francs); 70 francs pour l'industrie métallurgique (120 pour les salaires inférieurs à 6000 francs); 80 francs dans l'industrie alimentaire. Chez Swisscom et à La Poste, les syndicats concernés demandent une augmentation générale de 1%.

SALAIRES DU PUBLIC EN BAISSE. La présidente du SSP, Katharina Prelicz-Huber, a dénoncé l'attitude des employeurs du public qui refusent d'appliquer les progressions salariales prévus par les systèmes de rémunérations qu'elles ont elles-mêmes mis en place. Résultat: «Le niveau des salaires baisse et les salaires versés par les employeurs en question ne suivent plus l'évolution salariale de l'économie privée», constate la syndicaliste. Cela a été le cas cette année dans le canton d'Argovie, où les négociations salariales se sont déjà soldées par un résultat nul. Avec pour conséquence, dans les faits, une diminution de la masse salariale. «Malgré une expérience professionnelle qui s'accroît, des collaborateurs de longue date n'obtiennent ainsi aucune augmentation sur de longues périodes et perçoivent toujours le même salaire qu'au moment de leur embauche», a dénoncé M^me^ Prelicz-Huber.
Le même phénomène se répète pour les employés de la Confédération: «Pour l'année prochaine, le Confédération veut que les négociations aboutissent à un résultat nul. De plus, elle souhaite réaliser des économies supplémentaires, de l'ordre de 20 millions de francs, en appliquant des «coupes transversales», a dénoncé la présidente du SSP. Pourtant, les comptes 2016 de la Confédération devraient clore sur un excédent de 1,7 milliard de francs, et les réserves financières du compte de compensation concernant le frein à l'endettement se montent à 24 milliards de francs. La politique d'austérité salariale appliquée par la Confédération ne se justifie donc aucunement.
La réaction patronale aux revendications de l'USS ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué de presse, l'Union patronale estimait qu'«une certaine retenue s'impose» en matière salariale, et que «les syndicats ont tort d'exiger des employeurs des augmentations afin de compenser la hausse des primes des caisses maladie.» ■

[1] *NZZ*, 7 septembre 2016.

EN GRÈVE CONTRE LE DUMPING

Depuis le 30 août, six ouvriers polonais surexploités par l'entreprise Alpen Peak sont en grève. Mandaté par la société immobilière Transcréa, sise à Sainte-Croix, leur employeur les payait 8 à 9 euros par heure, alors que la CCT fixe un minimum de 24,65 francs. Après dix jours de grève et d'occupation du chantier par les ouvriers, appuyés par le syndicat Unia, les employeurs ont accepté de négocier. Pendant ce temps, au Palais fédéral, les élus débattaient tranquillement de mesurettes censées freiner un dumping salarial galopant. ■

LA JUNGLE DU G20

Lors du dernier sommet du G20 à Hangzhou, en Chine, les grands de ce monde ont «affiché leurs craintes face à la méfiance grandissante des populations vis-à-vis de la mondialisation» (*Le Monde*, 5 septembre). Pour le premier ministre australien, Malcolm Turnbull, il est aujourd'hui nécessaire de «civiliser le capitalisme».
M. Turnbull est un ancien banquier de Goldman Sachs. La jungle capitaliste, il connaît donc bien. Pour ce qui est de lui rendre un semblant d'humanité, lui et ses copains du G20 semblent par contre à court d'idées. ■

STYLE TRUMPEUR

Dans sa course à la présidence des Etats-Unis, le candidat républicain Donald Trump ne recule devant aucune provocation. Un style bien peu suisse… mais qui ne rebute pas les grandes banques et transnationales helvétiques. UBS, Credit Suisse, Genentech, Novartis, Zurich, Syngenta, Nestlé, Swiss Re. Toutes ont versé plus d'argent pour la campagne républicaine que pour celle des démocrates (*NZZ am Sonntag*, 4 septembre). Comme Trump, le business suisse ne fait pas dans la dentelle. ■

RANCE POUR LA PRESSE

Les journalistes organisés au sein d'Impressum, de la Société suisse des médias et de Syndicom, tirent la sonnette d'alarme. La Loi sur le renseignement, sur laquelle nous voterons le 25 septembre prochain, met le journalisme d'investigation en péril. La LRens ne garantirait en effet plus l'anonymat aux lanceurs d'alerte et informateurs des médias, remettant ainsi en cause la protection des sources. Voilà qui ne doit pas déplaire à certains banquiers. ■

Carton Rouge

À Pierre Maudet, conseiller d'Etat (PLR) genevois, chef du Département de la sécurité. Mardi 7 septembre, ses services de police ont arrêté trois jeunes Kurdes syriens devant l'Office cantonal de la population et des migrations. Les réfugiés avaient rejoint leur plus jeune frère ainsi qu'une tante à Genève. La police genevoise les a expédiés en Croatie, en vertu des accords de Dublin. Ils risquent l'expulsion vers la Turquie. Il y a quelques mois, sur le plateau de la RTS, M. Maudet se réjouissait de l'augmentation des expulsions de migrants. Qui se fait, dans la ville siège des Nations Unies, au mépris des droits les plus élémentaires. ■

Les salariés vénézuéliens sont confrontés à une profonde crise politique et économique. Interview de Stalin Pérez Bórges, membre de la direction de la Centrale bolivarienne socialiste des travailleurs (CBST), la plus importante centrale syndicale du pays.

Le chavisme face au retour de la droite

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
KEYSTONE . PHOTO

Le Venezuela traverse une crise. Quel est son impact sur la population?
Stalin Pérez Bórges – Le souci principal du travailleur vénézuélien est aujourd'hui de pouvoir nourrir sa famille. La crise économique se traduit par une pénurie d'aliments, de médicaments, de produits d'hygiène. La population doit faire des heures de queue devant les magasins. Le gouvernement a décrété le contrôle des prix sur les biens de première nécessité, mais des mafias arrivent à les accaparer et les revendre beaucoup plus cher. La pénurie se combine avec une des inflations les plus élevées au monde. Beaucoup de travailleurs doivent combiner deux, voire trois emplois pour s'en sortir.

Quelles sont les raisons de cette crise?
La chute du prix du pétrole, dont dépend fortement notre économie, joue un rôle très important. Le secteur pétrolier est responsable pour les 97% des devises qui entrent dans le pays. À cela s'ajoute le sabotage économique auquel se livre la bourgeoisie vénézuélienne, qui préfère vendre ses produits dans d'autres pays et pratique une fuite massive de capitaux. Cette bourgeoisie a pourtant réussi à s'enrichir massivement au cours des dernières années.
On ne peut cependant pas cacher les erreurs du gouvernement chaviste, qui n'a pas mis sur pied les réformes nécessaires pour sortir de la dépendance pétrolière et augmenter l'efficacité productive du pays.

La droite est à nouveau à l'offensive…
La bourgeoisie vénézuélienne se bat pour contrôler la rente pétrolière. Le gouvernement Chavez avait modifié la répartition de cette rente en développant massivement les programmes sociaux. C'est pour cette raison que la droite avait essayé de le renverser par le coup d'Etat, avorté, de 2002. Confrontée à l'énorme soutien populaire au chavisme, elle avait dû abandonner temporairement ce projet.
Après la mort de Chavez, en 2013, son successeur Nicolás Maduro s'est retrouvé dans une situation très difficile. L'insatisfaction populaire face à la crise – qui affecte aussi les programmes sociaux – a permis la victoire de la droite lors des législatives de décembre 2015. Regroupée au sein de la Plate-forme pour l'unité démocratique (MUD), la droite essaie de faire tomber Maduro, avec l'appui actif des Etats-Unis et de l'Espagne. Elle veut y arriver en convoquant un référendum pour révoquer le président, avant la fin de cette année.

Le chavisme a-t-il encore un soutien populaire?
Le chavisme a réussi à libérer le pays de l'analphabétisme, à réduire fortement la pauvreté et la pauvreté extrême. Il a doté les *ranchos*, quartiers périphériques des villes, d'établissements médicaux. Le chômage a reculé à 7% et le poids de l'économie informelle, bien qu'élevé, a diminué. Les droits des travailleurs, notamment les plus précaires, ont été renforcés, ainsi que leur protection contre les licenciements. Sans parler de la Loi sur les terres, qui permet de désapproprier une grande propriété laissée improductive. Ces réformes sont la base de la popularité du chavisme.
La crise a cependant augmenté le mécontentement et donné une nouvelle assise à la droite. Mais une large part de la population comprend que le MUD au pouvoir imposerait un recul immense des conquêtes sociales. D'où la mobilisation qui reste forte en faveur du processus révolutionnaire. Le pays est donc très polarisé.

Que font les syndicats dans ce contexte?
Une de nos priorités est la formation d'une nouvelle génération de dirigeants syndicaux, souvent des femmes.
Lors d'une récente réunion de la CBTS, plusieurs revendications ont été formulées. Nous demandons, entre autres: une augmentation générale des salaires et des pensions; la nationalisation des banques; le contrôle sur le commerce extérieur; la suspension ou le rééchelonnement du paiement de la dette, dont une grande partie est illégitime; une réforme fiscale.
Pour réussir à contrer la droite, il n'y a qu'une voie à suivre: renforcer le poids et l'autonomie des dizaines de milliers de comités de base qui existent à travers le pays. C'est en donnant plus de poids au contrôle des travailleurs, dans les entreprises et à tous les niveaux de la société, que Maduro pourra approfondir le processus révolutionnaire et contrecarrer la droite. S'il ne le fait pas, celle-ci finira par gagner. Ce qui se traduirait par de graves reculs pour les droits des salariés. ■

Mot-clé

RÉFORME OU CONTRE-RÉFORME?

«L'échec d'un réformisme.» C'est ainsi que le quotidien *Le Temps* titrait, le 31 août 2016, un éditorial consacré à la démission du ministre de l'Economie français, Emmanuel Macron. Et de souligner: «La défection de ce réformiste décomplexé montre que ses idées restent intolérables pour les socialistes orthodoxes.»
Quel est le bilan de ce «réformiste décomplexé»? Au cours de son bref passage sous le gouvernement Hollande (août 2014 à août 2016), l'ex-banquier d'affaires de la banque Rothschild a fait adopter une loi «pour la croissance et l'activité», qui facilite entre autres le travail du dimanche dans les commerces; il a aussi appuyé la Loi travail, qui permettra aux patrons français de faire travailler plus longtemps leurs salariés, ainsi que de les licencier plus facilement. M. Macron s'est aussi fait remarquer par ses nombreuses attaques contre les 35 heures, et son admiration revendiquée pour les patrons français.
Point commun de ces faits d'armes? La mise en cause d'une série de… réformes, conquises par le mouvement ouvrier après des décennies de luttes. Dès la fin du XIX[e] siècle, le mot «réforme» fait en effet référence à la revendication, par les salariés et leurs organisations, d'un certain nombre de droits, sociaux et démocratiques, visant à améliorer leurs conditions de vie.
Au cours des Trente Glorieuses (1945-1975), ces «réformes» (sécurité sociale, droit du travail, augmentations salariales, etc.) vont s'étendre sous la pression des puissantes luttes sociales. Elles vont garantir à une majorité des travailleurs des pays industrialisés un socle de droits liés à leur condition salariale.
Avec l'avènement du néolibéralisme, au début des années 1980, la droite réalise un véritable «hold-up» sur le réformisme. S'appuyant sur la crise économique et la montée du chômage, elle impose un démontage systématique des droits et protections acquis par les salariés – tout en accolant à son entreprise l'étiquette de «réformes». Un processus qui bat son plein jusqu'à aujourd'hui.
Exemple. En Suisse, les médias rendent compte des débats autour de la «réforme des retraites». Or, le projet discuté au Parlement a pour objectif de prolonger l'âge de la retraite et baisser le niveau des rentes. Il remet donc en cause le droit à une retraite digne, une des revendications-phares de la grève générale de 1917.
Comme le souligne le sociologue Alain Bihr, le discours néolibéral – aujourd'hui largement repris dans les médias – a réussi son tour de force[1]: désormais, «la réforme, c'est la contre-réforme!» Le sens des mots est travesti, des reculs historiques sont camouflés sous un vernis progressiste. Il est donc important de rectifier le tir en nommant les projets impliquant des reculs sociaux par leur vrai nom: celui de contre-réformes. GZ ■

[1] Alain Bihr: *La novlangue néolibérale*. Editions Page 2, Lausanne.

Irlande: le ver est dans Apple

Le 30 août dernier, l'Union européenne a condamné Apple à payer 13 milliards d'euros – un montant équivalent au budget annuel de la santé en Irlande – au Trésor public irlandais pour avoir profité d'avantages fiscaux indus entre 2003 et 2014. Pour l'Internationale des services publics (ISP), cette condamnation «démontre finalement que l'austérité relève d'un choix politique, et non économique». En mettant fin à la soustraction fiscale menée par les multinationales, les gouvernements «auraient accès aux fonds qui permettraient de financer les services publics tels que la santé, l'éducation et l'accès à l'eau». Bruxelles a évalué le taux d'impôt payé par Apple sur ses bénéfices européens à 0,005%. ■

La France dit NON au TTIP

Bonne nouvelle sur le front de la lutte contre les traités de libre-échange. Le gouvernement français va demander le retrait de l'Union européenne des négociations sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (connu sous l'acronyme TTIP, en anglais), un accord visant à mettre sur pied la zone de libre-échange la plus importante de l'Histoire entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Un accord qui, selon l'ISP, «offrirait des bénéfices aux multinationales en sacrifiant des emplois et les services publics». ■